

# Les Ussees

SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## Comité Syndical - Mercredi 2 février 2022

### NOTE DE SYNTHÈSE

### ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

# INTRODUCTION

Les Usse  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## ASPECT LÉGISLATIF

- L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi « NOTRe ») a modifié l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales pour instituer de nouvelles obligations relatives à la présentation et l'élaboration des budgets locaux.
- Dans les communes de plus de 3 500 habitants, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être produit et débattu, au cours d'une séance du conseil municipal, dans les deux mois précédant l'examen et le vote du budget primitif.
- En outre, les communes de plus de 10 000 habitants doivent compléter le rapport en question par une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

# ASPECT LEGISLATIF

La note de synthèse comporte les informations suivantes :

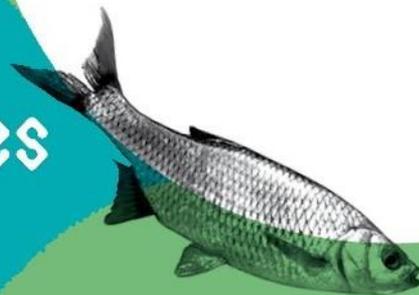
- Les orientations budgétaires envisagées par le Syndicat portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement, comme en investissement.
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière d'investissement.
- Des informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette, le cas échéant.
- Les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité.

Le débat d'orientation budgétaire vise donc à permettre à l'assemblée délibérante :

- D'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité ;
- De débattre et de voter les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels qui préfigureront les priorités du prochain budget.

# CONTEXTE

Les Ussees  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## ECONOMIE

- **L'activité économique a retrouvé son niveau d'avant crise dès le troisième trimestre et la reprise 2021 est solide.**
- Pour la fin d'année 2021 et le début d'année 2022, deux facteurs viennent temporairement perturber quelque peu la poursuite de cette dynamique : d'une part, les difficultés d'approvisionnement, qui affectent particulièrement certains secteurs comme l'automobile ; d'autre part, la reprise épidémique, avec une cinquième vague mondiale et l'apparition du variant Omicron.

Pour autant, l'économie française a démontré au fil des mois sa capacité d'adaptation au contexte de pandémie. Dès lors, et comme l'indiquent les enquêtes auprès des entreprises, le PIB en France continuerait de progresser, à un rythme certes moins élevé, au quatrième trimestre 2021, puis au premier trimestre 2022. Dans le contexte actuel, nous présentons cependant aussi un scénario possible en cas de situation sanitaire dégradée, qui correspondrait à un ralentissement plus marqué mais très temporaire de l'activité

## ENVIRONNEMENT

- L'année 2021 a été marquée par de grands rendez-vous et d'avancées politiques en matière de protection du climat et de la biodiversité.
- La loi **Climat et résilience**. Promulguée le 24 août 2021, incorpore une partie des 146 propositions issues de la Convention Citoyenne pour le climat.
- La Commission européenne a publié mercredi 14 juillet dernier, « **Fit for 55** » composé de propositions législatives pour accélérer la lutte contre le changement climatique, et mettre l'Union européenne sur la voie de la neutralité carbone en 2050.
- Lors d'une décision rendue le 14 octobre 2021, le tribunal administratif de Paris a donné raison à **l'Affaire du Siècle** ! L'État français est sommé de réparer les dommages causés à l'environnement par son inaction et ce, avant le 31 décembre 2022.

## ENVIRONNEMENT

- La **COP26 sur le climat**, organisée à Glasgow en Ecosse, du 1er au 12 novembre s'est clôturée sur un bilan en demi-teinte.
- A Marseille c'est le **Congrès de la Nature** qui s'est en septembre 2021. Cet événement est une étape importante pour préparer les négociations avant la COP15 biodiversité de 2022 qui doit permettre de fixer un cadre pour protéger les écosystèmes et « vivre en harmonie avec la nature » à l'horizon 2050.
- Enfin c'est le rapport du **Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)** publié le 9 août 2021, qui conclut que le climat est en train de changer partout dans le monde et plus rapidement que prévu. Même en limitant le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles devraient se multiplier.

## VIE DU SYNDICAT

- La pandémie COVID-19 n'a pas impacté financièrement le Syndicat (progression des dépenses).
- Entre 2021 et le début 2022, une place importante de nos tâches ont été consacrées à l'élaboration et la finalisation du futur Contrat de Milieux.
- Durant cette année, le bureau, les élus et les collaborateurs se sont mobilisés (230 jours de travail de toute l'équipe) autour de grands événements tels que :
- Des heures passées en visio-conférence pour informer sur les grands sujets ;
- 4 ateliers de formation participatifs animés par les techniciens ;
- 1 journée consacrée à la visite du territoire en car ;
- L'organisation du premier Forum des Usses en présence de nombreuses personnalités ;
- Un nouveau format pour le Comité de Rivières en vue de préparer le DOB.

# ELEMENTS FINANCIERS

Les Ussees  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## Excédent 2021 (provisoire)

- A ce jour, le compte de gestion n'a pas encore été validé par le Trésorier Public. Tous les chiffres figurants dans les tableaux doivent être considérés avec la prudence nécessaire.
- Néanmoins, nous avons respecté l'intégrité et l'intégralité des livres comptables.
- Il convient aussi de noter que les rattachements et les restes à réaliser 2021 n'ont pas été comptabilisés mais figurent dans cette projection.

Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépenses<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 073 857€</li></ul></li><li>• Recettes<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 189 354€</li></ul></li></ul>
Investissement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépenses<ul style="list-style-type: none"><li>• 360 773€</li></ul></li><li>• Recettes<ul style="list-style-type: none"><li>• 317 326€</li></ul></li></ul>
RESULTAT	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fonctionnement<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>115 497€</b></li></ul></li><li>• Investissement<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>- 43 447€</b></li></ul></li></ul>

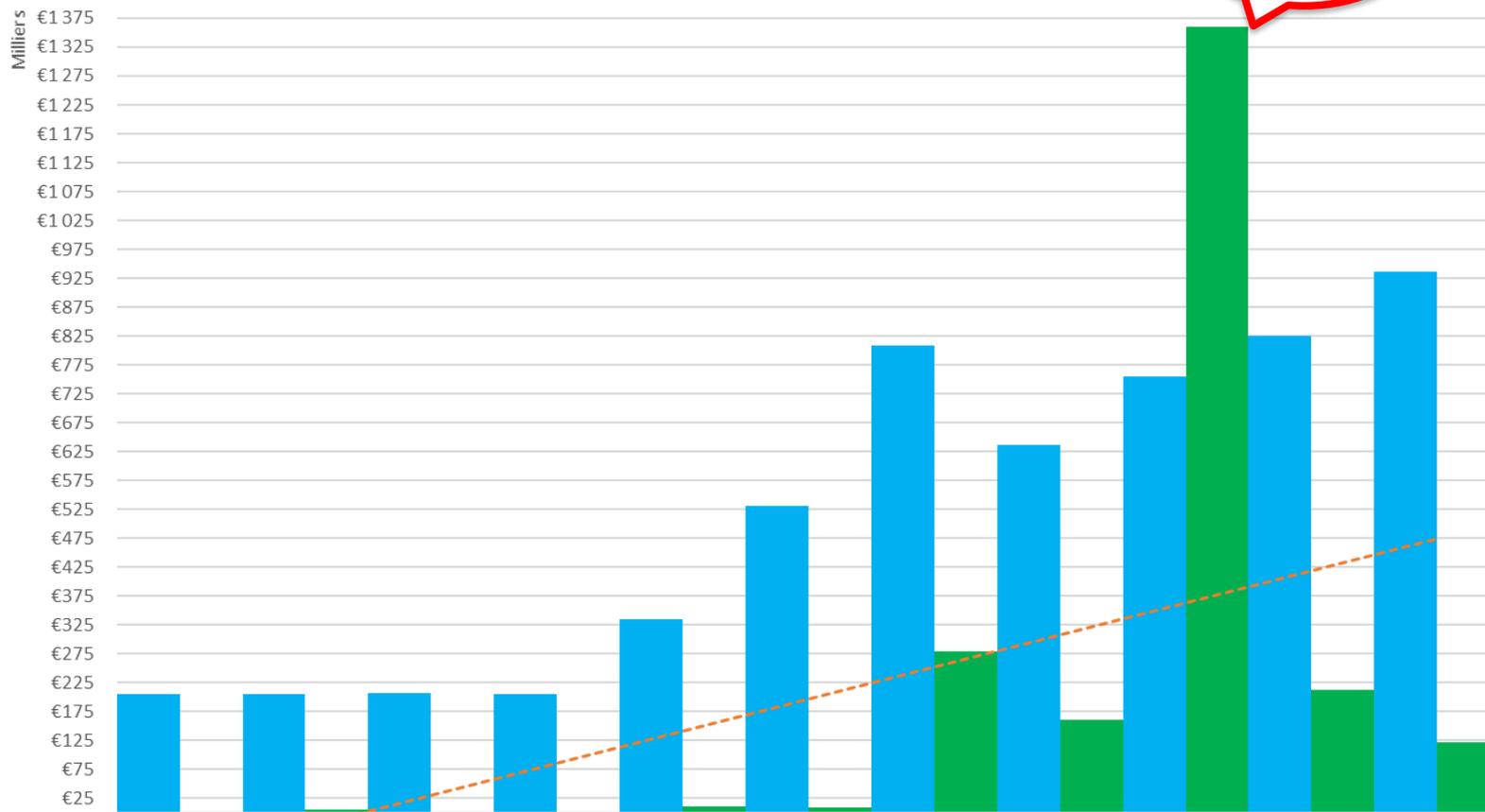
- L'exercice 2021 a démarré avec :
  - En section de fonctionnement sous le chapitre 002 : 706 216,58€.
  - En section d'investissement chapitre 1068 l'excédent s'élevait à : 70 550,08€.
- Nous porterons au budget primitif 2022, les montants nécessaires pour soutenir l'investissement après validation du Trésorier Public du compte de gestion.



# Evolution des dépenses

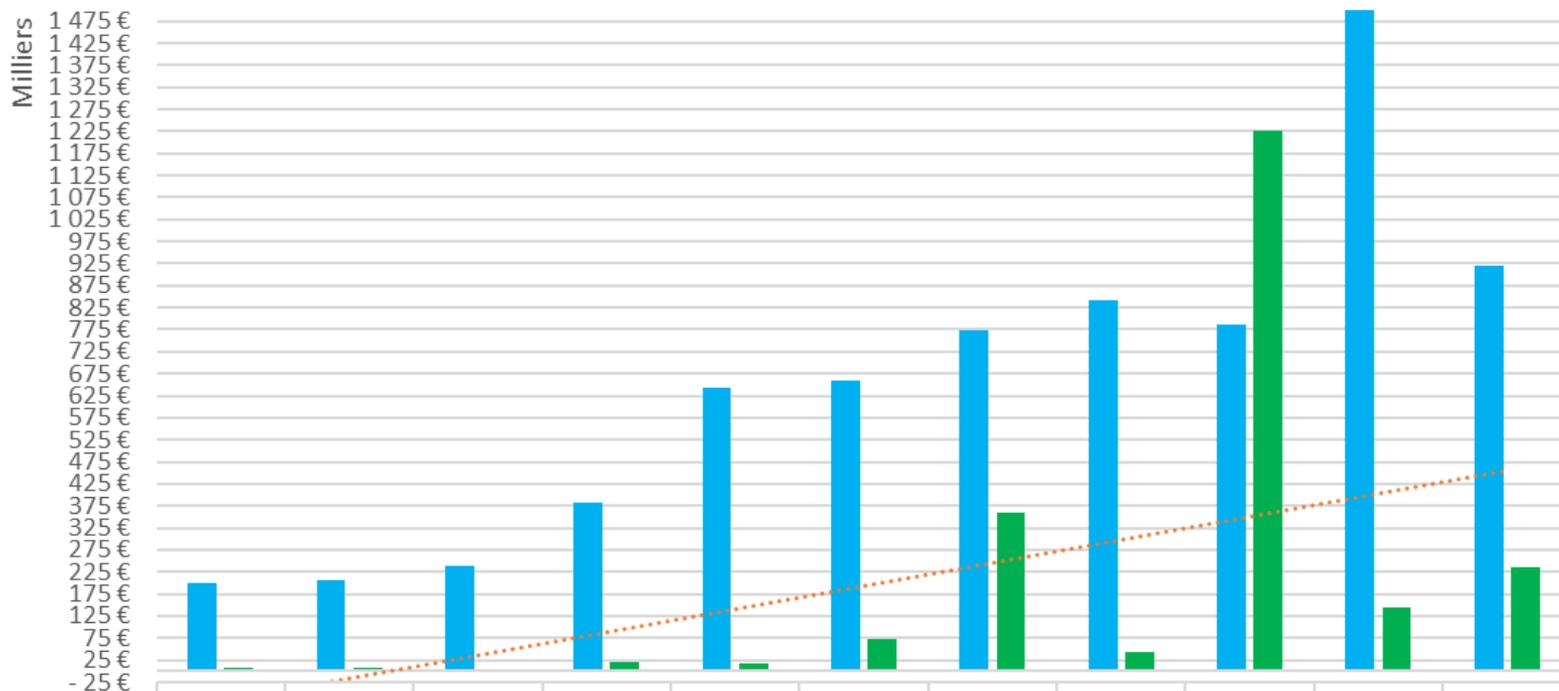
Nombreux  
travaux en  
rivière :  
dont Chosal

Evolution des dépenses



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
■ Dépenses Fonctionnement	205 401 €	204 593 €	208 073 €	205 860 €	334 970 €	531 669 €	809 159 €	636 443 €	754 895 €	825 250 €	936 523 €
■ Dépenses Investissement	2 343 €	5 513 €	1 966 €	2 003 €	10 348 €	8 746 €	279 322 €	161 727 €	1359 957 €	213 430 €	122 465 €

## EVOLUTION DES RECETTES

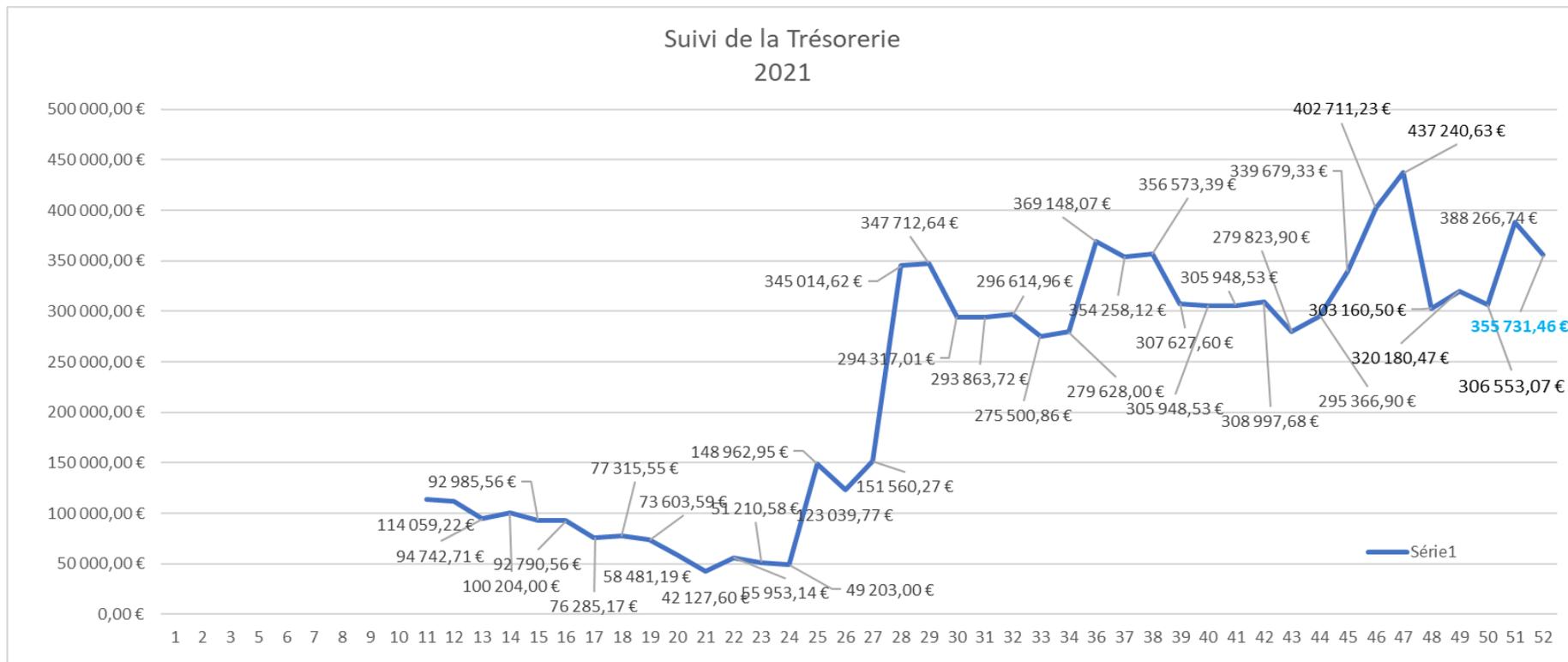


	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
■ Recettes Fonctionnement	201 313 €	206 354 €	237 807 €	381 205 €	643 188 €	659 030 €	773 166 €	841 846 €	786 065 €	1602 016 €	920 164 €
■ Recettes Investissement	6 449 €	6 943 €	1 534 €	19 357 €	16 184 €	71 308 €	358 676 €	43 029 €	1227 012 €	142 881 €	237 216 €

■ Recettes Fonctionnement     
 ■ Recettes Investissement     
 ⋯ Linéaire (Recettes Investissement)

- Face à une faible trésorerie fin 2020, le Syndicat a ouvert une ligne de trésorerie de 500 000,00€ en février 2021.
- Un tirage de 100 000,00€ a été effectué le 4 mars 2021 avec une échéance d'une année.
- Après un effort particulier sur la trésorerie du Syndicat durant tout l'exercice 2021; notamment dans l'épuration des subventions relatives aux actions terminées; il a été décidé de rembourser la ligne dans son intégralité le 10 novembre 2021.
- Pour parer à toutes éventualités lors du premier trimestre 2022, la ligne de 100 000,00€ a été reconduite le 15 décembre 2021 et viendra à échéance 19 février 2022.
- Pour mémoire le coût de la ligne est de 500,00€ et les intérêts trimestriels s'élèvent à 50,00€.

# Tableau de Trésorerie



# METHODOLOGIE

Les Ussees  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



## CE QUE NOUS ALLONS EXPLORER ENSEMBLE

### Charges à financer

Frais de structure

Charges de personnel

Charges relatives aux actions du Syndicat

Dotations aux amortissements

### Recettes à collecter

EPCI Membres

Communes adhérentes

Financeurs publics

Principe d'équilibre budgétaire

CHARGES  
&  
RECETTES  
DE  
L'EXERCICE

Les Usages  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES



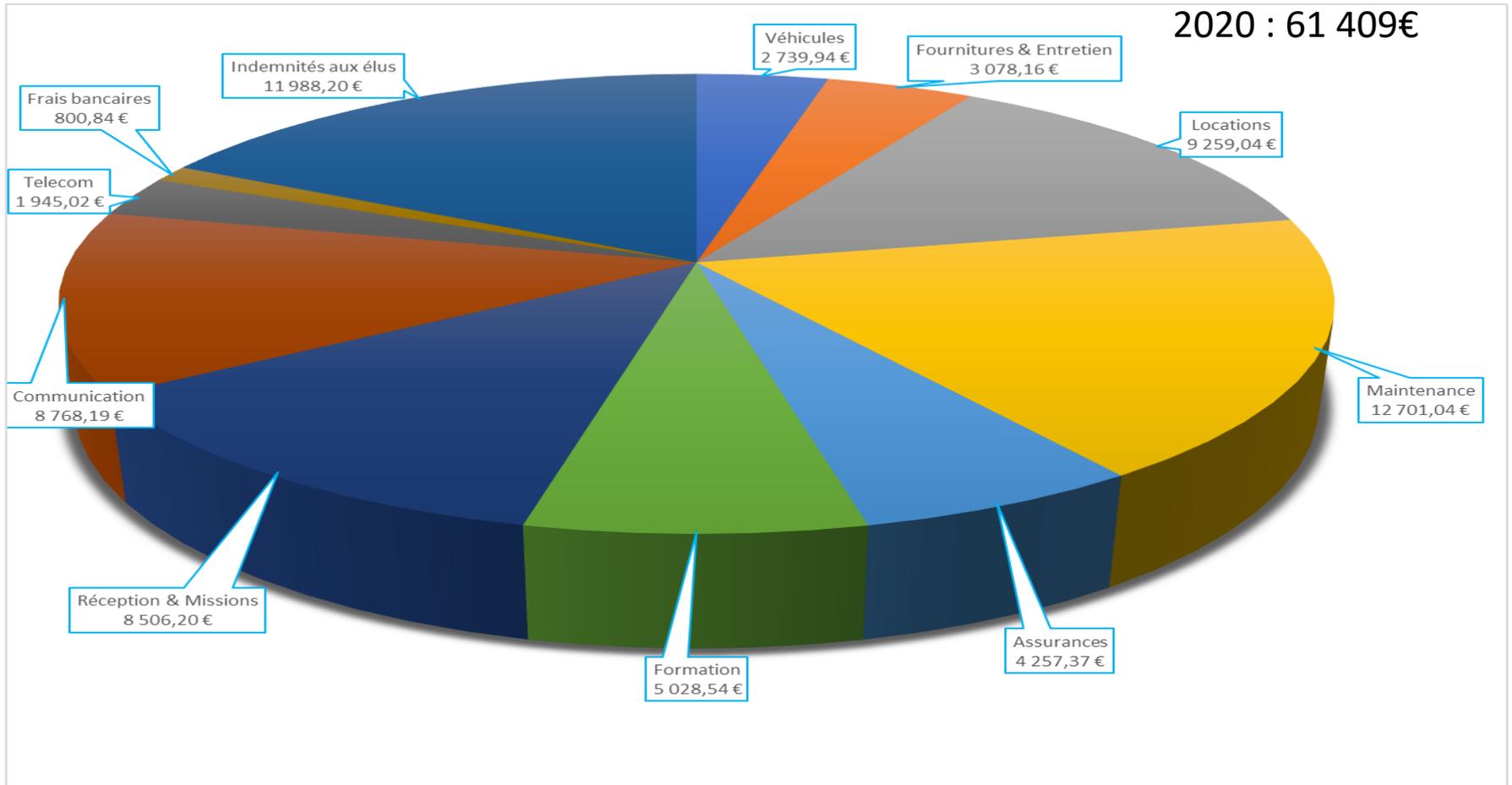
## Frais de structure

● Nos frais de structure pour 2021 s'élèvent à 69 072,54€

### Frais de Structure

2019 : 64 029€

2020 : 61 409€



## Composition de l'équipe

- L'équipe du Syndicat est composée de :
- 3 agents titulaires
- 4 contrats de droit public
- 1 contrat d'accroissement temporaire d'activité
- 1 contrat d'accroissement temporaire d'activité CUI (contrat unique d'insertion)

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
--	---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

### Agents titulaires

Nathalie BUISSON Agent comptable												
Régine JOURNOUD Assistante administrative												
Fanny SEYVE Responsable de structure ad interim												

### Contrats de droit public

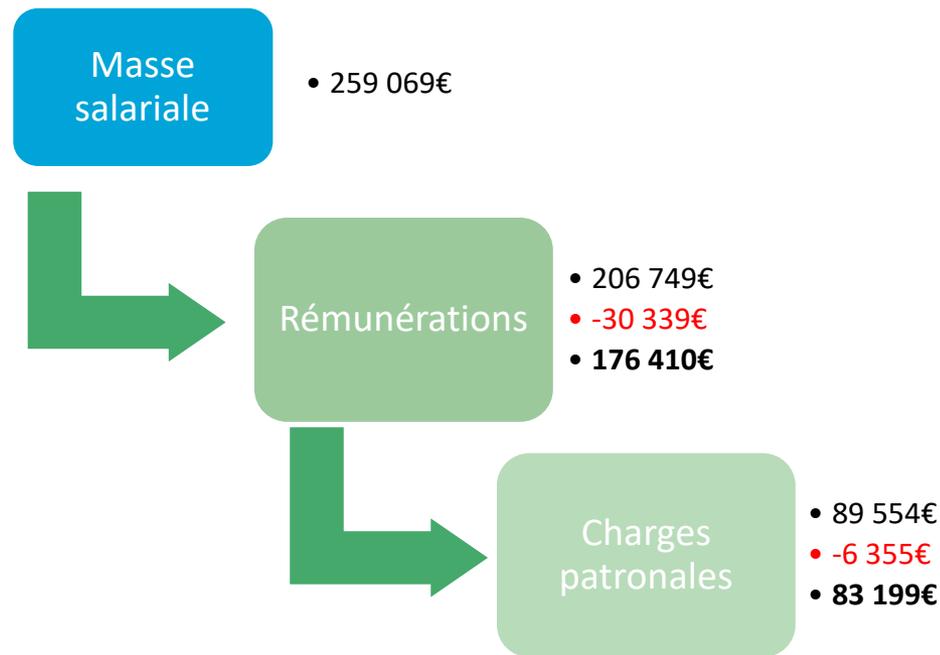
Julie AUBERT-MOULIN Technicienne de rivières												
Pauline CASTRILLON CHEVASSU Technicienne de rivières												
Arthur ISSARTEL Technicien de rivières												
Aurélie RADDE Responsable de structure												

### Accroissement temporaire

Lucie CHARLES Technicienne de rivières												
Jacqueline MUDRY Agent comptable temporaire												

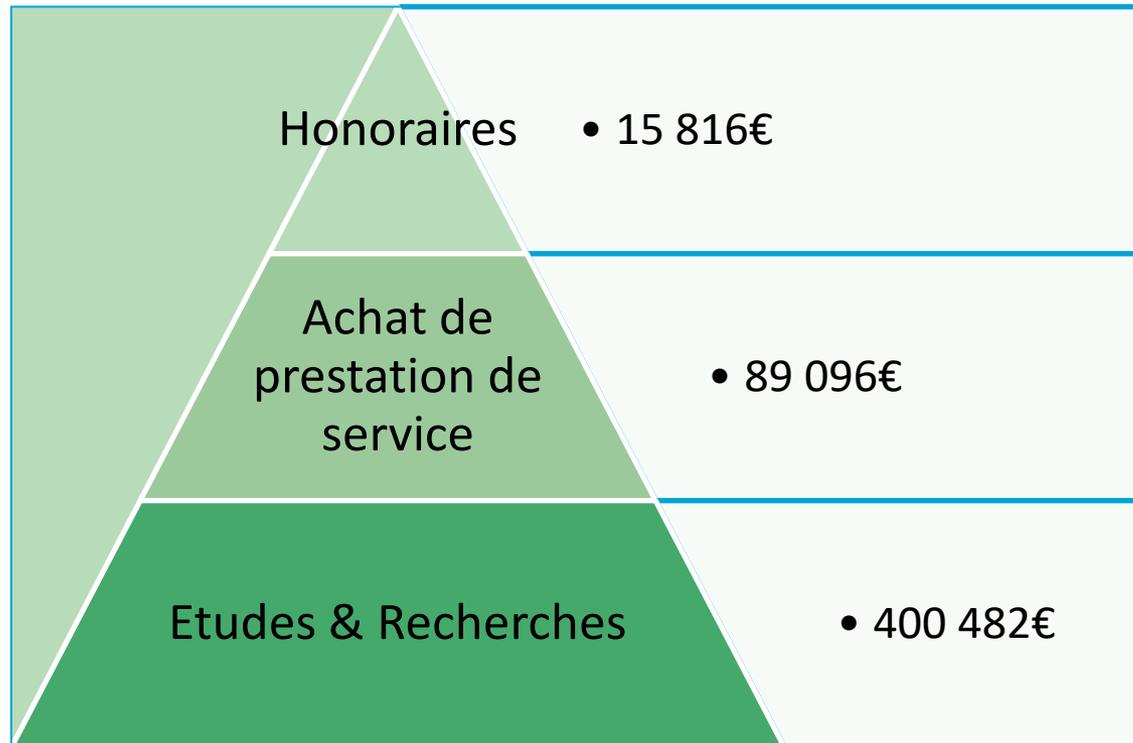
## Masse salariale

- Les charges de personnel sont en partie prise en charge par les financeurs.
- A titre d'exemple l'Agence de l'Eau nous reverse environ 50% des salaires bruts additionnés des charges patronales.



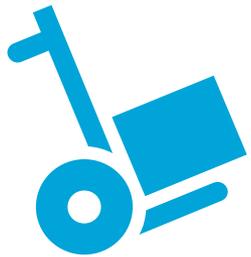
- Les remboursements sur la rémunération proviennent de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et du CIGAC (assurance statutaire).
- Le remboursement sur les charges patronales provient du contrat CUI (contrat Unique d'insertion).

- Les charges de fonctionnement inhérentes aux actions réalisées par le Syndicat s'élèvent à : 505 394 €



- Honoraires : Accompagnement sur les marchés publics
- Etudes : Cartographies, observatoire de la qualité
- Prestations : Fauchage, bûcheronnage

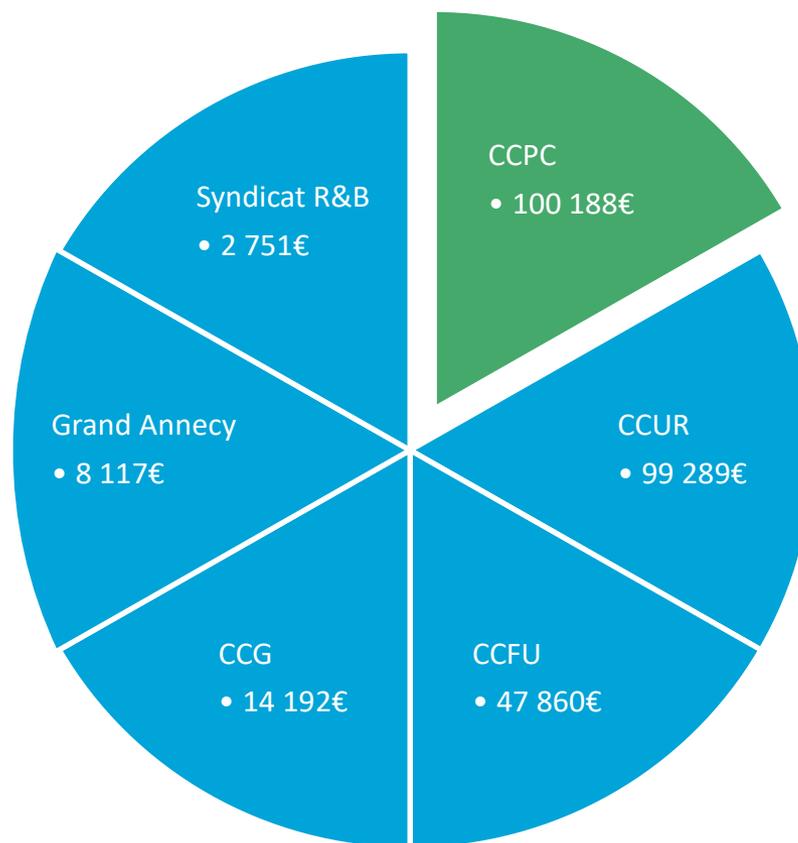
- Une attention particulière a été portée sur la reconstitution du fichier d'inventaires des biens du Syndicat et à l'imputation des dotations aux amortissements de l'exercice.



**63 443€**

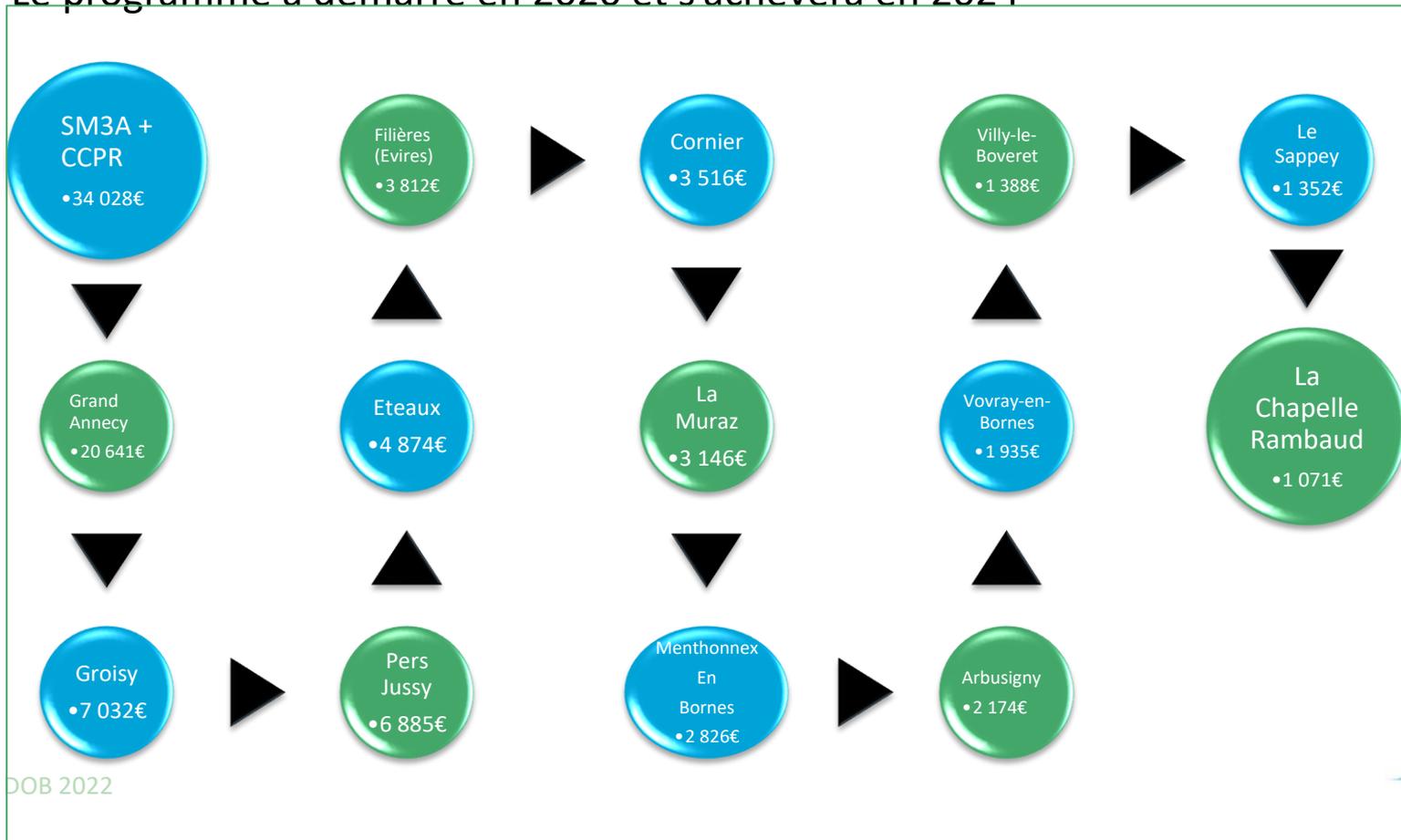


- La participation des EPCI dans le Syndicat s'élève à 272 400,00€ par année.
- Ce montant est inchangé depuis une dizaine d'années.



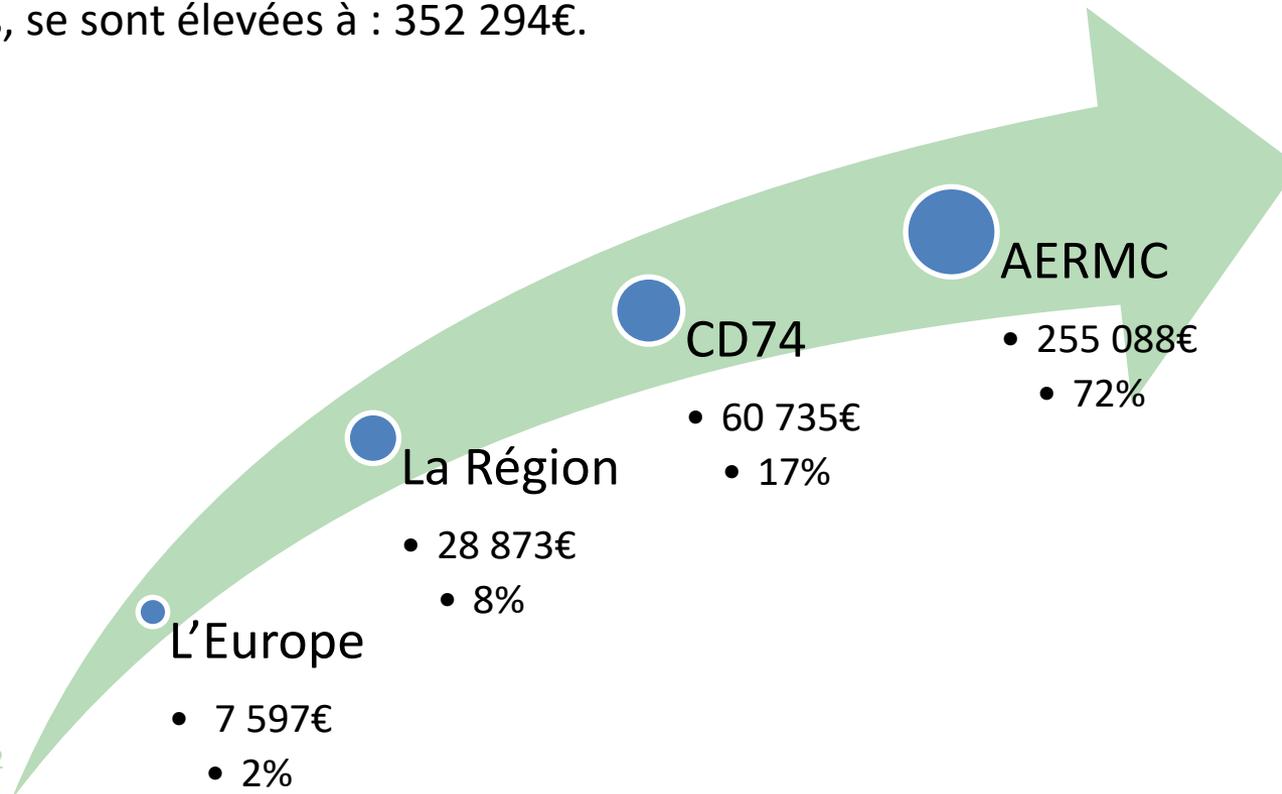
## CTENS Plateau des Bornes

- LE CTENS du Plateau des Bornes est co-financé par les communes adhérentes, les Gemapiens, ainsi que le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.
- La part des communes et Gemapiens par exercice est de : 94 683€
- La part du Syndicat est de : 27 656€
- Le programme a démarré en 2020 et s'achèvera en 2024



## Financiers

- Le Syndicat est accompagné et soutenu par ses partenaires financiers :
  - L'Agence de l'Eau
  - Le Département de la Haute-Savoie
  - La Région
  - L'Europe au travers du fonds FEADER
- Pour 2021 les subventions, après un effort soutenu sur les demandes de soldes d'actions achevées, se sont élevées à : 352 294€.



# CONTEXTE 2022



## POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

- En année d'élection présidentielle, nous prévoyons de fortes incertitudes et de retard pour les accords de subventions, tant en fonctionnement qu'en investissement.
- La signature du Contrat de Milieux sera retardée au mois de juin 2022, il en résultera une baisse de l'activité au premier semestre.
- Une probable baisse des aides du Programme Natura-2000 dès 2023, qui nous obligera à prioriser les actions en 2022.
- Le retard de règlement sur le Programme Interreg risque d'impacter la trésorerie du Syndicat.
  
- Un programme pluriannuel d'investissement construit sur 2 ans et demi.
- D'avantage d'actions imputées en section d'investissement, après accord avec le Trésorier Public (actions rivières, achats de parcelles...)

Prévisions  
pluriannuelles et  
focus 2022

-

FONCTIONNEMENT



## EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le Syndicat se propose d'inscrire au budget primitif 2022 en section de fonctionnement les dépenses suivantes :

- Continuité des charges de structure du Syndicat.
- Accompagnement et formation des équipes.
- Achats d'équipements et de petits matériels liés à l'activité du Syndicat.
- Achats de prestations ou d'espaces publicitaires liés au poste de communication.
- Les études suivies de travaux seront dorénavant imputées en section d'investissement.

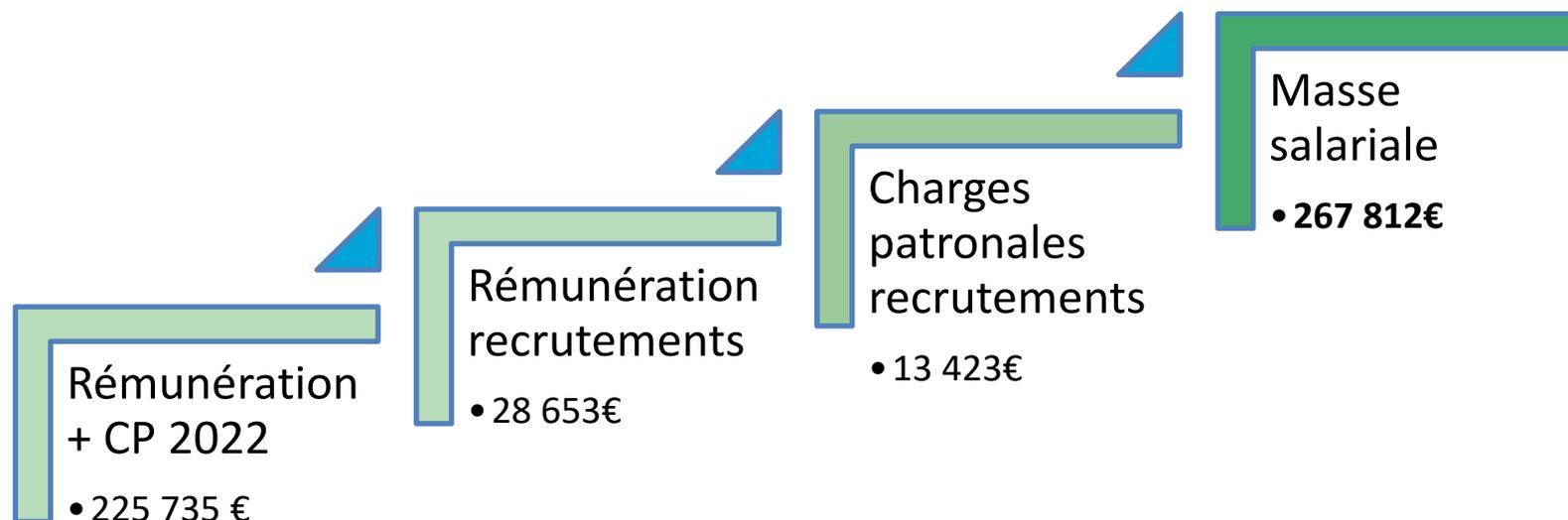
## EVOLUTION DES EFFECTIFS

- Depuis avril 2021, la directrice était en congé maternité, parental, et en arrêt maladie. La technicienne en charge des zones humides a assuré l'intérim, jusqu'en janvier 2022. Son remplacement sur la fonction zones humides étant effectué par un agent contractuel jusqu'au 31 mars 2022.
- La gestionnaire comptable (agent titulaire) en congé maladie jusqu'au 31 mars 2022, est remplacée par un agent en contrat unique d'insertion jusqu'au 10 mars 2022.
- Pour assurer les missions relevant de l'hydromorphologie, il est proposé le recrutement d'un agent à temps plein, à compter du 01 juillet 2022. Parmi ses missions, les études de maîtrise d'œuvre qui pourraient diminuer une partie de la charge financière des études sous-traitées.
- Pour assurer les missions relevant de la communication, il est proposé le recrutement d'un agent, à 40%, à compter du 01 juillet 2022.



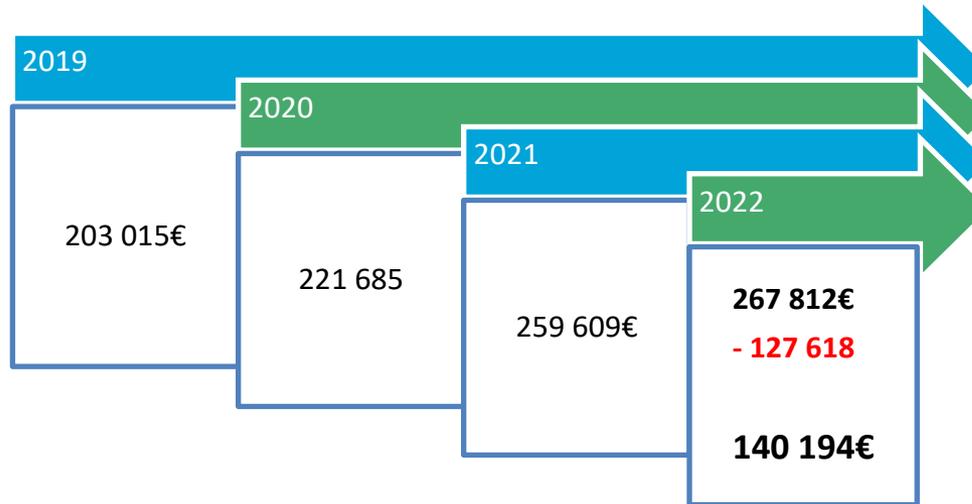
## Evolution de la masse salariale 2022

- L'évolution de la masse salariale prend en compte les agents actuels et les fin de contrats d'accroissements temporaires d'activité, ainsi qu'une révision du traitement de pour l'agent en arrêt maladie sur 9 mois de 2021 et 12 mois en 2022, avec un remboursement par notre assurance de 80% du salaire chargé pour les 2 exercices
- Les prévisions comprennent les 2 recrutements dès juillet 2022 sur la base indiciaire « Technicien de rivières »
- Le remplacement de l'agent comptable après le 10 mars 2022 est prévue sur la même base salariale que le contrat CUI (sans les diminutions de charges).



## Evolutions de la masse salariale

### ● Evolutions



### ● Subventions attendues

Les postes sont subventionnés à hauteur de :

- 100% des heures effectuées au titre du Natura 2000
- 50 % (en moyenne) des heures effectuées au titre du futur Contrat de Milieux
- 60% des heures effectuées au titre du CTENS Plateau des Bornes
- 80 % des heures effectuées au titre de l'INTERREG

# Activité Dépenses 2022- FONCTIONNEMENT

Historique	PROJETS	Nature	Objet de la dépense	FONCTIONNEMENT			RESTE A CHARGE SYR'USSES
				BP 2022 DEPENSES	BP 2022 RECETTES % (certains)	BP 2022 RECETTES	
"reste à engager"	NATURA 2000	Travaux d'entretien - prestation de service	Travaux d'entretien friches à moline	1 000 €	100%	1 000 €	0 €
"reste à engager"	NATURA 2000	Etudes	Révision du DOCOB - LOT 1 cartographie	9 840 €	100%	9 840 €	
"reste à engager"	NATURA 2000	Etudes	Révision du DOCOB - LOT 2 Elaboration Docob	6 060 €	100%	6 060 €	
"nouveau ts"	NATURA 2000	Prestations de service	Animations scolaires	1 110 €	100%	1 110 €	
			<b>TOTAL NATURA 2000</b>	<b>18 010 €</b>		<b>18 010 €</b>	

- Continuité des actions déjà engagées : l'étude pour la révision du DOCOB, qui se terminera en juin 2022.
- Deux prestations qui auront peu de difficultés de mise en œuvre.



# Activité Dépenses 2022- FONCTIONNEMENT

Historique	PROJETS	Nature	Objet de la dépense	FONCTIONNEMENT			RESTE A CHARGE SYR'USSES
				BP 2022 DEPENSES	BP 2022 RECETTES % (certains)	BP 2022 RECETTES	
"reste à engager"	INTERREG	Etudes	Plan de gestion de lutte contre les invasives	7 506 €	80%	6 005 €	70 985 €
"reste à engager"	INTERREG	Prestations de service	Coordination du projet	13 812 €	80%	11 050 €	
"reste à engager"	INTERREG	Prestations de service	Atelier de l'art - Synthèse et Colloque Final du projet	23 688 €	80%	18 950 €	
"reste à engager"	INTERREG	Prestations de service	Coordination du projet	6 300 €	80%	5 040 €	
"nouveautés"	INTERREG	Travaux d'entretien - prestation de service	MA39 - Lutte contre 3 secteurs prioritaires	122 400 €	54,5%	66 708 €	
"nouveautés"	INTERREG	Travaux d'entretien - prestation de service	MA40- Lutte contre les espèces peu implantées	2 400 €	80%	1 920 €	
"nouveautés"	INTERREG	Prestations de service	SE01 à 04 - Communication et sensibilisation	10 260 €	80%	8 208 €	
"nouveautés"	INTERREG	Prestations de service	Actions de communication applicable au projet	12 500 €	80%	10 000 €	
<b>TOTAL INTERREG</b>				<b>198 866 €</b>		<b>127 881 €</b>	

- Décalage de plus d'1 an des subventions INTERREG.
- Aides à hauteur de 80 % maximum (65 % INTERREG et 15% CD74), sauf pour la lutte contre les invasives à hauteur de 54,5%.
- Arrêt du projet au 31 décembre 2022.

# Activité Dépenses 2022- FONCTIONNEMENT

Historique	PROJETS	Nature	Objet de la dépense	FONCTIONNEMENT			RESTE A CHARGE SYRUSSES
				BP 2022 DEPENSES	BP 2022 RECETTES % (minimum)	BP 2022 RECETTES	
"reste à engager"	CONTRAT DE MILIEUX	Observatoires - Prestations de service	RE1-Observatoires des prélèvements et des usages	116 794 €	80%	93 435 €	223 130 €
"reste à engager"	CONTRAT DE MILIEUX	Prestations de service	RE9-Schéma territorial de l'eau	78 480 €	70%	54 936 €	
"reste à engager"	CONTRAT DE MILIEUX	Observatoires - Prestations de service	QL1-Campagne Qualité 2022	121 200 €	80%	96 960 €	
"reste à engager"	CONTRAT DE MILIEUX	Prestations de service	RE25-Participation citoyenne	7 425 €	80%	5 940 €	
"nouveaués"	CONTRAT DE MILIEUX	Etudes	MA4- Etude Q100	60 000 €	50%	30 000 €	
"nouveaués"	CONTRAT DE MILIEUX	Etudes	MA5- Renouvellement DIG	30 000 €	50%	15 000 €	
"nouveaués"	CONTRAT DE MILIEUX	Travaux d'entretien - Prestations de service	MA7- Gestion des sites matériaux solides	25 000 €	50%	12 500 €	
"nouveaués"	CONTRAT DE MILIEUX	Observatoires - Prestations de service	MA15- Suivi piscicole	5 655 €	50%	2 828 €	
"nouveaués"	CONTRAT DE MILIEUX	Prestations de service	MA33- Animation territoriale ZH	2 940 €	50%	1 470 €	
"nouveaués"	CONTRAT DE MILIEUX	Travaux d'entretien - Prestations de service	MA46- Gestion boisement de berges	80 000 €	30%	24 000 €	
"nouveaués"	CONTRAT DE MILIEUX	Travaux d'entretien - Prestations de service	MA AR3- Lutte invasives ruisseaux du Rhône	18 000 €	30%	5 400 €	
"nouveaués"	CONTRAT DE MILIEUX	Etudes	QL AR1-Suivis initiaux ruisseaux du Rhône	3 590 €	50%	1 795 €	
"nouveaués"	CONTRAT DE MILIEUX	Prestations de service	SE1 à SE10 - Communication et sensibilisation générale et en lien avec Les enjeux	36 620 €	50%	18 310 €	
<b>TOTAL CONTRAT MILIEUX</b>				<b>585 704 €</b>		<b>362 574 €</b>	

- Un Contrat de Milieux qui sera signé en juin 2022.
- Des dépenses réparties entre des travaux d'entretien, des prestations de service, des études et des observatoires.
- Pour le Contrat de Milieux les taux indiqués sont prévisionnels pour les nouvelles actions car seule l'Agence de l'Eau nous a communiqué ses taux à l'heure actuelle.
- Le total des restes à charges pour le Syndicat s'élève à 223 130€ ce qui représente 38%.
- Le reste à charge supportable pour le Syndicat serait de 20%.

# Activité Dépenses 2022- FONCTIONNEMENT

Historique	PROJETS	Nature	Objet de la dépense	FONCTIONNEMENT				
				BP 2022 DEPENSES	BP 2022 RECETTES % (validation du projet en 2020)	BP 2022 RECETTES	RESTE A CHARGE DE TOUS LES MO	RESTE A CHARGE SYRUSSES
"reste à engager"	CTENS BORNES	Prestation de service	111-1 Finalisation notice de gestion	4 060 €		3 248 €	812 €	812 €
"reste à engager"	CTENS BORNES	Travaux d'entretien - Prestations de service	111-2 Travaux d'entretien de zones humides	32 620 €		19 688 €	12 932 €	6 968 €
"nouveautés"	CTENS BORNES	Prestation de service	121 - Suivi hydrologique des zones humides	1 740 €	60%	1 044 €	696 €	212 €
"nouveautés"	CTENS BORNES	Prestation de service	123 - définition Espace de Bon Fonctionnement	4 060 €	60%	2 436 €	1 624 €	1 624 €
"nouveautés"	CTENS BORNES	Prestation de service	211 - Forêt patrimoniale	25 200 €	80%	20 160 €	5 040 €	0 €
"nouveautés"	CTENS BORNES	Prestation de service	312 - Nature sur un plateau	41 412 €	80%	33 130 €	8 282 €	0 €
"nouveautés"	CTENS BORNES	Prestation de service	313 - Animation ENS	15 000 €	80%	12 000 €	3 000 €	0 €
"nouveautés"	CTENS BORNES	Prestation de service	322 - Brigades Sentinelles	2 088 €	80%	1 670 €	417 €	0 €
"nouveautés"	CTENS BORNES	Prestation de service	333-Gestion outils péda	1 740 €	80%	1 392 €	347 €	0 €
"nouveautés"	CTENS BORNES	Prestation de service	341- Communication numérique	2 320 €	80%	1 856 €	463 €	0 €
			<b>TOTAL CTENS</b>	<b>130 240 €</b>		<b>96 624 €</b>	33 614 €	9 616 €

- Manque des actions qui devaient être définies durant la phase 1
- Attentes des décisions du comité de territoire pour les orientations 2022-2024
- Sont donc inscrites les actions et les taux validés en 2020
- Pour rappel, 15 maitres d'ouvrage sur ce projet, avec des opérations sous mandat à effectuer pour le Syndicat

## EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- La participation de nos EPCI membres qui s'élève à 272 400,00 € répartie selon la clé définies dans les statuts du Syndicat.
- Les restes à charges des maîtres d'ouvrage (communes et Gemapiens) engagés dans le Programme du CTENS Plateau des Bornes qui, pour 2022 sont prévues à hauteur de 94 683 €.
- Les subventions de nos principaux financeurs : Agence de l'Eau, Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat, Europe.

## SCENARIO DES DÉPENSES

- L'excédent reporté ajouté à des confirmations de taux de subventions supérieurs, nous permettraient de financer la section de fonctionnement.
- Il est aussi possible de réduire ou supprimer certaines actions prévues, notamment sur le Contrat de Milieux.

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Actions	928 760 €	605 088 €
Remuneration	267 812 €	127 618 €
Charges	69 072 €	0 €
Participation EPCI	0 €	272 400 €
CTENS		94 683 €
	<b>1 265 644 €</b>	<b>1 099 789 €</b>

**-165 855 €**

Prévisions  
pluriannuelles et  
focus 2022

-

INVESTISSEMENT



## EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Syndicat se propose d'inscrire au budget primitif 2022 en section d'investissement les dépenses suivantes :

- Les achats de parcelles.
- Les nouveaux travaux qui seront entrepris par le Syndicat au titre d'investissement et qui s'inscriront dans le Contrat de Milieux.
- Du matériel informatique pour équiper les nouveaux collaborateurs et procéder à un remplacement d'équipement amortis.
- Le remplacement du mobilier.
- Il est aussi envisagé de prévoir le remplacement du véhicule utilitaire.

# Activité Dépenses 2022 – INVESTISSEMENT

Historique	PROJETS	Nature	Objet de la dépense	I N V E S T I S S E M E N T			RESTE A CHARGE SYR'USSES
				BP 2022 DEPENSES	BP 2022 RECETTES % (minimum)	BP 2022 RECETTES	
"reste à réaliser"	CONTRAT DE M LI EUX	Prestations de service	Animation foncière Espace de Liberté	30 000 €	80%	24 000 €	182 256 €
"reste à réaliser"	CONTRAT DE M LI EUX	Prestations de service	MA1- Frais annexes achats (géomètres)	10 000 €	80%	8 000 €	
"reste à réaliser"	CONTRAT DE M LI EUX	Immobilisations - terrains nus	Achat parcelles espace de liberté des	38 690 €	80%	30 952 €	
"reste à réaliser"	CONTRAT DE M LI EUX	Travaux	Travaux restauration ZH Allonzier et S	12 940 €	80%	10 352 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Immobilisations - terrains nus	Achat parcelles espace de liberté des	50 000 €	80%	40 000 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Immobilisations - terrains nus	MA2- Achat parcelles ZH	15 000 €	80%	12 000 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Travaux	6- Travaux de restauration hydro Bonli	132 000 €	65%	85 800 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Etudes suivi de travaux	MA9- Etude des matériaux solides	36 000 €	50%	18 000 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Etudes suivi de travaux	MA11-Restauration Castran	15 000 €	50%	7 500 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Etudes suivi de travaux	MA13-Restauration continuité Carasses	10 000 €	50%	5 000 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Etudes suivi de travaux	MA14- Pièces à embâcles Musièges	8 000 €	50%	4 000 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Travaux	MA28-Travaux restauration ZH Daines	5 885 €	60%	3 531 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Travaux	MA29-Travaux restauration ZH Usinens	7 659 €	60%	4 595 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Travaux	MA34-Travaux restauration ZH Vanzey	7 930 €	60%	4 758 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Etudes suivi de travaux	MA32- Notice de gestion ZH CCG	8 400 €	50%	4 200 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Etudes suivi de travaux	MA35- Etude fonctionnalité ZH Seyssel	60 000 €	80%	48 000 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Travaux	MA37- Pose d'abreuvoirs	12 000 €		0 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Travaux	MA38- Pose de plaque écrivisses	10 500 €		0 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Travaux	AR2- Boisement de berges ruisseaux Rhé	4 200 €	30%	1 260 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Travaux	A AR1- Restauration hydromorpho Pissie	6 000 €	50%	3 000 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Matériel informatique	Mobilier	5 000 €	50%	2 500 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Matériel informatique	Matériel informatique	9 000 €	50%	4 500 €	
"nouveautés"	CONTRAT DE M LI EUX	Véhicule	Véhicule utilitaire	20 000 €	50%	10 000 €	
<b>TOTAL CONTRAT DE M LI EUX</b>				<b>514 204 €</b>		<b>331 948 €</b>	

- Un Contrat de Milieux qui sera signé en juin 2022.
- Des dépenses réparties entre des achats de parcelles, des études suivies de travaux ainsi que de travaux.
- Pour le Contrat de Milieux, les taux indiqués sont prévisionnels pour les nouvelles actions car seule l'Agence de l'Eau nous a communiqué ses taux de subvention à l'heure actuelle.
- Le total des restes à charges pour le Syndicat s'élève à 182 259€ ce qui représente 35%.
- Le reste à charge supportable pour le Syndicat serait de 20%.

# Activité Dépenses 2022- INVESTISSEMENT

Historique	PROJETS	Nature	Objet de la dépense	INVESTISSEMENT				
				BP 2022 DEPENSES	BP 2022 RECETTES % (projet validé en 2020)	BP 2022 RECETTES	RESTE A CHARGE DE TOUS LES MO	RESTE A CHARGE SYR'USSES
"reste à engager"	CTENS BORNES	Etudes suivi de travaux	12-1 Notice de gestion de zones humide	8 120 €		5 220 €	2 900 €	0 €
"nouveauautés"	CTENS BORNES	Travaux	2 Travaux de restauration de zones hum	103 960 €		62 522 €	41 438 €	5 380 €
"nouveauautés"	CTENS BORNES	Autre matériel agricole	113 Achat tracteur et suivi	64 060 €		38 436 €	25 624 €	7 790 €
			<b>TOTAL</b>	<b>176 140 €</b>		<b>106 178 €</b>	<b>69 962 €</b>	<b>13 170 €</b>

- Manque des actions qui devaient être définies durant la phase 1
- Attentes des décisions du comité de territoire pour les orientations 2022-2024
- Sont donc inscrites les actions et les taux validés en 2020
- Pour rappel, 15 maitres d'ouvrage sur ce projet, avec des opérations sous mandat à effectuer pour le Syndicat



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le Syndicat se propose d'inscrire au budget primitif 2022 en section d'investissement les recettes suivantes :

- Le FCTVA pour dont le montant estimatif est entre 15K€ et 20K€.
- Les restes à réaliser 2021, dépenses initialement prévues en 2021 et reportées sur l'exercice 2022.
- Une part du résultat de fonctionnement au 1068 afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et restera en 002 pour financer la section de fonctionnement.
- Les subventions (acomptes et soldes) à demander au titre de l'investissement.

## SCENARIO

- L'excédent reporté ajouté à des confirmations de taux de subventions supérieurs, nous permettraient de financer la section d'investissement.
- Il est aussi possible de réduire ou supprimer certaines actions prévues, notamment sur le Contrat de Milieux.

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Actions	690 344 €	443 226 €
FCTVA	0 €	15 000 €
Restes à réaliser	199 618 €	80 111 €
	<b>889 962 €</b>	<b>538 337 €</b>

**-351 625 €**

**MERCI**  
POUR  
VOTRE  
ATTENTION

**Les Ussees**  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES

